

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député de Charlevoix.

* * *

LE BILINGUISME

L'APPLICATION DU PROGRAMME BOURSES-COURS D'ÉTÉ DE LANGUES SECONDES AUX PROFESSEURS

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire s'il a reçu des demandes à l'effet que le programme de bourses-cours d'été de langues secondes élaboré par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada s'applique aussi bien aux professeurs qu'aux étudiants?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sais pas, monsieur le président, si j'ai reçu une telle demande, mais je vérifierai.

M. Caouette (Charlevoix): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président. Le très honorable premier ministre pourrait-il dire si, à la suite de telle demande, il serait effectivement possible que les instituteurs puissent participer à ce programme?

M. Trudeau: Monsieur le président, tout ce que je peux répondre à l'honorable député, c'est que je verrai quelle est la nature de la demande, et que je l'examinerai à fond.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE CONTRÔLE DES PRESTATIONS—LE NOMBRE DES EXCLUSIONS—LES MODIFICATIONS À LA LOI

[Traduction]

M. Don Blenkarn (Peel-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle adressée au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que plus de 40,000 personnes ont été disqualifiées par les contrôleurs ces dernières semaines, le gouvernement pense-t-il que peut-être 100,000 personnes pourraient être disqualifiées si cette vigilance se poursuit?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, c'est la dernière chose au monde sur laquelle je voudrais me prononcer.

M. Blenkarn: Monsieur l'Orateur, comme ces disqualifications ont soulevé des problèmes, le gouvernement a-t-il d'autres modifications en perspective à la loi sur l'assurance-chômage qui rendraient l'assurance-chômage moins attrayante et ces disqualifications inutiles?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, mon premier objectif est de sauvegarder la générosité du meilleur régime d'assurance-chômage au monde. Nous essayons de maintenir

[M. Horner (Crowfoot).]

la crédibilité du régime auprès de la population de telle sorte que les véritables chômeurs qui ont besoin d'un revenu pendant la suspension de leur revenu régulier touchent effectivement les prestations.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE PLACEMENT—LA DIRECTIVE DU 9 MARS—LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

M. Peter Reilly (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, soucieux d'aider le premier ministre à conserver sa crédibilité plutôt chancelante . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: C'est un bon exercice de mise en train.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait aussi bien que les autres qu'il ne peut poser une question dans ces termes.

M. Baldwin: Avez-vous un chandail de ski?

Une voix: Le ministre aura besoin d'un chandail l'an prochain.

M. Reilly: Le ministre n'ayant laissé échapper aucune occasion d'impliquer son sous-ministre dans cette affaire depuis le 9 mars, et la tradition parlementaire exigeant qu'il assume l'entière responsabilité de l'administration de son ministère, est-il disposé à assumer publiquement cette responsabilité et à exonérer son sous-ministre, ou bien à démissionner?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je crois que l'implication du sous-ministre provient surtout de ma réponse à une question qui m'a été posée hier par le député de Hamilton-Ouest et qui figure à la page 2241 du Hansard. Il m'a adressé cette question:

Le ministre a-t-il donné son approbation à la publication de cette directive, ou bien son sous-ministre l'a-t-il fait contrairement aux instructions ou directives du ministre?

Ma réponse a été aussi exacte et aussi honnête que possible. Pour m'exprimer autrement, je n'aurais eu d'autre choix que de mentir.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

• (1140)

M. Reilly: Je soulève une question de privilège et je m'en remets à la présidence, monsieur l'Orateur. Les paroles du ministre au sujet du sous-ministre ne se limitaient pas à une réponse simple et honnête à une question du député de Hamilton-Ouest. En plusieurs occasions, non seulement à la Chambre mais à l'extérieur, en l'occurrence à la télévision, le ministre a impliqué son adjoint dans cette affaire malheureuse. En tant que député représentant des milliers et des milliers de fonctionnaires dont les intérêts, à mon avis, sont lésés par ce genre de situation malheureuse, j'exige du ministre qu'il lave le nom de ce fonctionnaire loyal ou qu'il démissionne.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Vancouver-Kingsway.